

BULLETIN D'ADHESION et LICENCE SAISON 2025/2026

Formulaire à remplir de façon lisible SVP

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ETRE RENOUVELLEES AVANT LE 30 NOVEMBRE

Le dossier devra être rendu complet (fiche d'adhésion remplie et signée, copie du certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs) avec le règlement pour être pris en compte.

Seuls les adhérents à jour de cotisation, de licence et de certificat médical pourront participer aux activités du club.

COORDONNEES

N° de Licence (si renouvellement) : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Dpt : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone portable : _____ Adresse mail : _____

Attention : il faut une adresse mail différente pour chaque membre d'une même famille Pour les mineurs, numéro du jeune et son adresse mail, s'il en a, sinon noter celle d'un parent

Profession : _____ Nationalité : _____

Personne à prévenir en cas d'accident :

(Nom, Lien de parenté, Téléphone) : _____

Pour les mineurs ; Fournir le formulaire d'autorisation parentale ci-joint

	Père	Mère	Autre (Préciser)
NOM Prénom			
Portable			
Adresse mail			

COTISATIONS

Inscription et licence

		Choix
PLONGEUR 1ère LICENCE FFESSM	100 €	
PLONGEUR JEUNE MOINS de 16 ans	100 €	
PLONGEUR ETUDIANT (joindre la carte étudiant)	115 €	
PLONGEUR ADULTE	150 €	
APNEISTE uniquement	125 €	
NON PLONGEUR ADULTE - activité Nage et PMT uniquement	125 €	
Adhésion sans licence (licencié autre club - joindre une attestation de licence)	100 €	
Adhésion "Crevette" ENFANT 8-11 ans Réservé aux enfants de licenciés	50 €	
Montant (A) :		

Fournitures débutant plongeur

			Choix
Obligatoire	"Pack N1", inclus Passeport et Carnet de plongée + Carte de certification N1 à l'obtention		25 € 25 €
Optionnel	Pochette FFESSM de rangement pour documents de plongée (modèle selon arrivage)		12 €
Total Montant (B) :			

Assurance individuelle complémentaire

Votre licence fédérale vous offre une assurance responsabilité civile, mais vous pouvez prendre une assurance complémentaire individuelle.

Détail des assurances individuelles complémentaires : <https://ffessm.fr/gerer/assurance>

Tarifs annuels TTC				
CATEGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
Loisir de base	24,20 €	28,85 €	49,45 €	13,40 €
Loisir TOP	46,35 €	57,70 €	95,80 €	pas de garanties

La photocopie du contrat sera mise à disposition du licencié sur demande.

☐ Je souscris l'assurance complémentaire suivante : Montant (C) :

OU :

☐ Je ne souhaite pas souscrire d'assurance complémentaire

CERTIFICAT MEDICAL (fournir une copie lisible - **CONSERVER L'ORIGINAL**)

Certificat médical de **moins d'un an** obligatoire, utiliser le modèle fourni par la FFESSM.

Date du certificat médical :

AUTORISATIONS et ENGAGEMENTS

J'autorise le club à publier mon image sur le site internet et les différents médias du club :

☐

OUI

☐

NON

- ☐ Je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire à l'assurance individuelle complémentaire Lafont Assurances
- ☐ J'autorise les cadres du club et les autorités médicales à prendre toutes les mesures d'urgence nécessitées par l'état de santé de mon enfant lors de l'entraînement en piscine et des plongées en milieu naturel
- ☐ Pour **les cadres et les dirigeants** : j'accepte le contrôle par les services de l'état de mon honorabilité (article L 212-9 du code du sport)
- ☐ Je m'engage à respecter le règlement intérieur de la piscine et de l'ASPRENAUT Le Creusot
- ☐ Je reconnais que la création d'un compte VPDIVE est nécessaire pour les inscriptions aux activités du club

VOTRE IMPLICATION DANS VOTRE CLUB DE PLONGEE

- ☐ Participer à la mise en place et au rangement du matériel lors des entraînements et sorties
- ☐ Aider à l'occasion des diverses activités du club (sorties plongées Assemblée Générale – etc)

Montant total des frais d'inscription
Total A + éventuellement (B + C)

Règlement par ☐ Chèque à l'ordre de « ASPRENAUT Le Creusot »

ou ☐ Virement bancaire :

IBAN : **FR76 1027 8025 6500 0222 6794 567**

BIC : **CMCIFR2A**

(Préciser nom et motif sur l'ordre de virement)

Date et Signature



❖ **ENTRAINEMENTS PISCINE LE CREUSOT** ❖

♦ MARDI	19 H 30 / 21 H 30	<i>entraînement plongée</i>
♦ MERCREDI	19 H 30 / 21 H 30	<i>entraînement apnée</i>
♦ VENDREDI	19 H 30 / 21 H 30	<i>entraînement plongée</i>
♦ SAMEDI	8 H	<i>PMT</i>

- ✓ **Respect des règles sanitaires et du règlement imposés au sein du club et de la piscine durant les entraînements**
- ✓ **Accès aux bassins 15 minutes après entrée dans les locaux de la piscine**
- ✓ **Il est impératif de respecter les horaires d'entraînements**
- ✓ **Sortie des bassins 20 minutes avant la fin des entraînements afin de participer au rangement du matériel (bouteilles / mannequins / lignes d'eau / etc ...)**